



ASSEMBLEE GENERALE 2010

Compte rendu

Le 29 septembre 2010, Athlé Lauragais Olympique organisait son assemblée générale annuelle au stade municipal de Revel.

La formule d'assemblée inaugurée la saison précédente consistant à organiser cette assemblée en suivant un entraînement du club a une nouvelle fois permis de commencer à l'heure prévue, le quorum étant facilement et largement atteint.

Daniel ROUSSEAU, président, a ouvert la séance en remerciant d'abord l'ensemble des personnes présentes, puis enchaînant sur la présentation du RAPPORT MORAL 2009 / 2010 (Rapport d'activité), puis en présentant le club aux nouveaux venus par un petit rappel historique.

Sandrine VIDAL, trésorière, s'étant excusée (retenue par son travail), Daniel ROUSSEAU présentait ensuite le BILAN FINANCIER 2009 / 2010.

Il a ensuite été procédé à l'élection du nouveau BUREAU.

Daniel ROUSSEAU a ensuite présenté le BUDGET PREVISIONNEL 2010 / 2011.

La politique pour la SAISON 2010 / 2011 a été débattue et des questions diverses ont été abordées.

Le traditionnel pot de l'amitié a clôturé l'assemblée du club et les 2 jeunes athlètes qui ont apporté le plus de points au club ont été récompensés: Eddie FORGIARINI, Manon BAUER.

RAPPORT MORAL

La saison 2009 2010 a été une saison de transition pour le club :

- Après l'énorme augmentation (57%) de 2008 2009, le nombre de licenciés du club s'est stabilisé.
- Les manifestations organisées ont confirmé, chacune dans son domaine, leur utilité grâce à la participation de tous à leur organisation.

Athlé Lauragais Olympique fait toujours partie des 12% de clubs d'athlétisme français CERTIFIES ATHLE DECOUVERTE (qualité de l'encadrement et de l'accueil des Jeunes).

- La réussite exemplaire de l'Equipe de France aux Championnats d'Europe de Barcelone a plu à des tas de jeunes qui ont souhaité nous rejoindre.

Tous les facteurs sont là pour un développement harmonieux du club!

Bien entendu, dans la vie d'une association, il est difficile de ne retenir que des points positifs et comme chaque année, la saison 2009 2010 aura aussi mis en évidence quelques points à améliorer :

- **Pourcentage de participation aux manifestations stable** : Des parents qui suivent, des athlètes qui participent, mais pas plus que la saison précédente qui avait déjà révélé un tassement de la pratique de compétition... C'est **LE** point qui reste à améliorer en priorité.
- **Les résultats sportifs** : Ce sont les jeunes qui ont été le plus souvent à l'honneur... On comptait beaucoup sur un groupe prometteur en début de saison, mais c'est toujours dans les catégories intermédiaires qu'il a le plus de progrès à faire : comment fidéliser et attirer d'avantage ces catégories ? C'est l'enjeu que doit résoudre le club pour aller plus avant dans sa progression...

■ Organisation de manifestations :

- Les **Soirées tests** sont bien rodées, mais le temps nous a obligé à en annuler une, prévue au mois de novembre.... Par ailleurs, l'état actuel de la piste nous amène à adapter leur organisation.
- Le **Meeting Vertisaut**, reste une manifestation de qualité pour les sauteurs de barres benjamin(e)s et minimes de la région bien que la dernière édition ait été un peu boudée par les clubs (le fait que la prochaine édition compte pour le même Grand Prix y est probablement pour quelque chose).
- Le 3^{ème} **Relais du Beffroi** a accueilli le même nombre d'équipes que la première et la deuxième édition. On pourrait souhaiter plus de synergie avec les autres manifestations revéloises de fin d'années, mais cette manifestation a vraiment sa place, par son originalité et sa convivialité.
- Le **Tour du Lac de Saint Ferréol** a fêté dignement sa 40^{ème} édition et a été très réussi...
- La journée revéloise du **Challenge par Equipes de Poussin(e)s et Eveils Athlétiques des comités 31, 32, 82** a eu moins de succès que la saison précédente : il semble que Revel soit plus prisé pour sa salle que pour son stade (problème : quand organiser une compétition en salle pour ces catégories lorsque le calendrier hivernal est bouché ?).



A l'occasion de ces manifestations, les personnes se sont mobilisées ont tout fait pour qu'un bon fonctionnement vienne confirmer une bonne image du club auprès de tous les participants et auprès des partenaires. On ne peut qu'encourager tout le monde à suivre leur exemple.

ELECTION DU BUREAU

Il a été procédé à l'élection du nouveau bureau qui se compose ainsi:

- | | | |
|-------------------------|----------|---|
| - Président : | Daniel | ROUSSEAU, contact du Club (Internet, courrier). |
| - Secrétaire : | Martine | CHAMAYOU, contact du Club (Internet). |
| - Secrétaire adjointe : | Muriel | BOUTIE |
| - Trésorière : | Sandrine | VIDAL. |
| - Membres : | Myriam | BAUER |
| | Thierry | CHAMAYOU. |

Il est demandé si d'autres personnes de l'assemblée veulent venir compléter ce bureau: la majorité présente souhaite s'investir lors d'occasions telles que les manifestations organisées par le club, mais sans pour autant faire partie du bureau.

Par ailleurs, deux personnes excusées pour l'Assemblée Générale, ont fait connaître leur intention d'aider le club dans ses organisations : Charles HAROUN (ancien Secrétaire Général du Comité National Olympique de Côte d'Ivoire, organisateur du Marathon d'Abidjan et instigateur du Relais du Beffroi) et Thierry PEYRE (ancien Secrétaire Général du Comité D'Athlétisme de la Haute Garonne)... Etant données leurs expériences respectives, elles seront les bienvenues dans les réunions de bureau de préparation des manifestations en tant que "personnes qualifiées".

Les personnes ayant la possibilité de gérer les comptes bancaires au nom d'ATHLE LAURAGAIS OLYMPIQUE sont la Trésorière et le Président. Ils sont autorisés à solder et supprimer le Compte Chèque Postal 2.219.62 E du CCP TOULOUSE que le club détient.

DECISIONS POUR LA SAISON 2010/2011

Deux familles de mesures ont été proposées et votées à l'unanimité pour continuer dans la dynamique lancée et pour chercher une amélioration des secteurs qui le nécessitent:

- **Participation aux manifestations** (et par conséquent : plus de résultats, donc plus de chances d'amélioration des classements des athlètes et du club lui-même, mais aussi plus grande motivation pour les athlètes qui suivent un objectif, si modeste soit-il) : le **Challenge Athlé Lauragais** semble intéresser les athlètes et sera donc reconduit avec quelques modifications portant sur l'arrondi des points (à simplifier) et sur la période prise en compte (les athlètes changeant de catégorie au premier Janvier et les vacances scolaires d'été voyant très peu de jeunes athlètes participer à des compétitions, il apparaît plus clair de choisir comme période 1^{er} Janvier / 30 Juin. Le nouveau règlement est joint en annexe.
- **Organisation de manifestations** (Tout le programme sera repris):
 - Les **Soirées tests**, avec un calendrier calqué sur celui qui a pu être réalisé la saison précédente, étant entendu qu'on peut toujours transformer un entraînement en soirée test si le besoin de fait sentir.
 - Le **Meeting Vertisaut** a été anticipé par la Ligue Midi Pyrénées, devenant l'avant dernière épreuve de qualification pour la finale du Grand Prix (il devrait ainsi voir plus de participants que l'année précédente).
 - Le 3^{ème} **Relais du Beffroi**, en recherchant plus de synergie avec les autres manifestations revéloises de fin d'années et en essayant de motiver d'avantage les associations Lauragaises, enfin d'en faire une véritable fête concernant tous les sportifs du Lauragais.
 - Le **Tour du Lac de Saint Ferréol** qui sera une fois de plus la manifestation phare de cette saison. Toutefois, l'avancée de la date des Championnats de France de Cross d'une semaine en raison de l'organisation des Championnats d'Europe en Salle à Paris Bercy nous oblige à le positionner début Mars.
 - Une journée lauragaise d'un des deux **Challenge de Poussin(e)s et Eveils Athlétiques des comités 31, 32, 82** sera programmée plutôt en salle qu'au stade (donc au mois de Janvier, seul mois où se trouve un créneau libre dans le calendrier en salle)... La difficulté d'accueillir des relais pour un grand nombre de jeunes athlètes dans une salle, ce sera probablement plutôt le Challenge Individuel qui sera retenu.

Bon nombre de parents d'athlètes présents se proposent de venir en aide.



Athlé Lauragais Olympique

Assemblée Générale du 29 septembre 2010



N° 031007

BILAN FINANCIER 2009/2010 Athlé Lauragais Olympique (ALO)

CHARGES	Sous comptes	Totaux EUROS	PRODUITS	Sous comptes	Totaux EUROS
ACHATS			RECETTES PROPRES		
Eau, énergie			Ventes de marchandises		
Fourniture et petits équipements	1306,14		Prestations de services		
Fournitures administratives	325,17	1631,31	Produits des activités annexes		
Autres fournitures			Relais du Belfroi : Inscriptions	133,00	133,00
Vertisaut : Dotation	39,90		Tour du Lac: Buvette, Inscriptions sur place	443,00	443,00
Vertisaut : Matériel	85,22		Cotisations	3086,00	3086,00
Vertisaut : Goûter, repas secrétariat et animation	64,88	190,00	Total recettes propres		3662,00
Relais du Belfroi : Dotation	181,18				
Relais du Belfroi : Matériel	39,00		SUBVENTIONS		
Relais du Belfroi : Ravitaillement / Buffet	137,88	358,06	Europe		
Tour du Lac: Dotation	151,26		Etat (CNDS)		
Tour du Lac: Boissons, Sandwiches	582,82	734,08	700€ attribués, non perçus en clôture de saison		
Total des Achats		2913,45	Conseil Régional		1200,00
			Conseil Général		
SERVICES			Communes (Mairie de Revel)		2200,00
Locations			Organismes sociaux		
Entretien et réparations			Autres subventions publiques		
Assurances			Total subventions		3400,00
Relais du Belfroi :	32,00				
Tour du Lac:	32,00	64,00	AIDES PRIVEES		
Documentation			Mécénat		
Publicité, publications			Autres aides privées (Tour du Lac: Publicité)	485,00	675,00
Déplacements, missions, réceptions			Total aides privées		675,00
Déplacements entraîneur	481,50				
Déplacements compétitions	195,45	676,95	AUTRES PRODUITS		
Frais postaux et télécommunications			Autres produits de gestion courante		
Affranchissements	174,26		Rembts LMPA Frais d'un officiel	116,00	116,00
Cartes téléphone	67,00	241,26	Provision LMPA Mille Minimes	750,00	750,00
Services bancaires			Rembts CDA31 frais Stage St Ferréol 2009	453,64	453,64
Autres services			Rembts CDA31 frais Marathon Grand Toulouse	2772,76	2772,76
Affiliation Fédération Française	0,00		Rembts CDA31 restauration buvette	839,85	839,85
Affiliation Ligue Midi Pyrénées d'Athlétisme (LMPA) et Comité Départemental	0,00		Produits financiers		
Licences	1600,00	1600,00	Produits exceptionnels		
Relais du Belfroi : Secours	200,00		Total autres produits		4932,25
Relais du Belfroi : Communication	112,00	312,00			
Tour du Lac: Secours	250,00				
Tour du Lac: Communication	275,08				
Frais de Label 2010	50,00	575,08			
Frais de Label 2011	120,00	120,00			
Total des services		3589,29			
IMPOTS ET TAXES					
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes					
Total impôts et taxes					
SALAIRES ET CHARGES					
Rémunération personnel					
Charges sociales					
Autres charges de personnel					
Total des charges de personnel					
AUTRES CHARGES					
Autres charges de gestion courante					
Rembts à LMPA Mille Minimes 2009	914,85				
Payé pour LMPA Mille Minimes 2010	174,18				
Payé pour CDA31 Stages St Ferréol (dont 405,90 2009)	861,04				
Payé pour CDA31 Marathon du Grand Toulouse	1900,04				
Payé pour CDA31 restauration buvette	1941,03				
Charges financières					
Charges exceptionnelles	12,68				
Total autres charges		5803,82			
DOTATIONS		12306,56	REPRISES		
Dotation aux amortissements			Reprises sur amortissements		
Dotation aux provisions			Reprises sur provisions		
Provision pour achats divers		362,69	Total Reprises		
Total Dotations		362,69			
TOTAL DES CHARGES		12669,25	TOTAL DES PRODUITS		12669,25

Solde du compte au 31 août 2010 : 3731,15 €



Athlé Lauragais Olympique

Assemblée Générale du 29 septembre 2010



N° 031007

BUDGET PREVISIONNEL 2010/2011 Athlé Lauragais Olympique (ALO)

CHARGES	Sous comptes	Totaux EUROS	PRODUITS	Sous comptes	Totaux EUROS
ACHATS			RECETTES PROPRES		
Eau, énergie			Ventes de marchandises		
Fourniture et petits équipements			Prestations de services		
Achat petit matériel	400,00		Produits des activités annexes		
Achat Tenues	900,00	1300,00	Relais du Beffroi : Inscriptions		
Fournitures administratives	350,00	350,00		378,00	378,00
Autres fournitures			Tour du Lac : Buvette, Inscriptions sur place		
Vertisaut : Dotation	45,00			645,00	645,00
Vertisaut : Matériel	100,00		Cotisations (base de calcul 42 licenciés)		
Vertisaut : Goûter, repas secrétariat et animation	70,00	215,00		3900,00	3900,00
Relais du Beffroi : Dotation	120,00		Total recettes propres		
Relais du Beffroi : Ravitaillement, Buffet	280,00	400,00	4923,00		
Tour du Lac: Dotation	300,00		SUBVENTIONS		
Tour du Lac: Boissons, Sandwiches	600,00	900,00	Europe		
Total des Achats		3165,00	Etat (CNDS)		
				1000,00	1000,00
SERVICES			Conseil Régional		
Locations			Conseil Général		
Entretien et réparations			Communes (Mairie de Revel)		
Assurances			Organismes sociaux		
Relais du Beffroi :	32,00		Autres subventions publiques		
Tour du Lac:	32,00		Total subventions		
Athlètes en essai:	135,00	199,00	3600,00		
Documentation			AIDES PRIVEES		
Publicité, publications			Dons		
Déplacements, missions, réceptions			Mécénat		
Déplacements entraîneur	600,00		Mécénat		
Déplacements compétitions	600,00	1200,00	Autres aides privées (Manifestations: Publicité)		
Stages Département :	400,00			1600,00	1600,00
Stages Officiels et entraîneurs :	80,00	480,00	Total aides privées		
Frais postaux et télécommunications			1600,00		
Affranchissements	200,00		AUTRES PRODUITS		
Cartes téléphone	75,00	275,00	Autres produits de gestion courante		
Services bancaires			Rembts LMPA Frais officiel		
Autres services				80,00	80,00
Cotisations Fédération et Ligue	1150,00	1150,00	Provision LMPA et CDA31 (1)		
Licences	2600,00	2600,00		3800,00	3800,00
Vertisaut : Communication	50,00	50,00	Rembts par le CDA31 saison 2009		
Relais du Beffroi : Secours	220,00			214,85	214,85
Relais du Beffroi : Communication	150,00	370,00	Produits financiers		
Tour du Lac: Secours	260,00		Produits exceptionnels		
Tour du Lac: Communication	260,00		Total autres produits		
Frais de Label	120,00	640,00	4094,85		
Total des services		6964,00			
IMPOTS ET TAXES					
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes					
Total impôts et taxes					
SALAIRES ET CHARGES					
Rémunération personnel					
Charges sociales					
Autres charges de personnel					
Total des charges de personnel					
AUTRES CHARGES					
Autres charges de gestion courante					
Rembts à LMPA Mille Minimés 2010	651,54				
Factures payées pour LMPA et CDA31 (1)	3800,00	4451,54			
Charges financières					
Charges exceptionnelles					
Total autres charges			4451,54		
DOTATIONS			REPRISES		
Dotation aux amortissements			Reprises sur amortissements		
Dotation aux provisions			Reprises sur provisions		
Provision pour achat de matériel			Reprise sur provision pour achats divers		
Total Dotations			Total Reprises		
			286,97		
			362,69		
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		
14580,54			14580,54		



Athlé Lauragais Olympique

Assemblée Générale du 29 septembre 2010



N° 031007

(1) Sommes avancées par la Ligue Midi Pyrénées dans le cadre de stages dont Athlé Lauragais Olympique assure certaines prestations.

Il est à noter que l'effort de provision qui s'était avéré nécessaire en 2009 2010 serait à nouveau nécessaire mais que la sortie de crise n'étant pas en vue pour les associations, l'achat de certains matériels devra de nouveau être reporté, malgré un vieillissement tel que certains tapis de saut (perche notamment) vont bientôt être inutilisables..

Ce Budget de **14504,82 Euros** tient compte de l'évolution prévisible du club (légère augmentation du nombre de licenciés).

Ce Budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.



Annexe : **Règlement du TROPHÉE ATHLE LAURAGAIS**

ACTUALISE LE 29 SEPTEMBRE 2010 (En vigueur à partir du 1^{er} janvier 2011)

Article 1 : **ATHLE LAURAGAIS OLYMPIQUE** organise le **TROPHÉE ATHLE LAURAGAIS** qui a pour but de récompenser l'assiduité, l'application et l'efficacité des athlètes du club (LICENCIÉS, A JOUR DE LEUR COTISATION, dans CHACUNE DES CATEGORIES suivantes : **EVEILS ATHLETIQUES (Filles et Garçons), POUSSINES, POUSSINS, MINIMES (Filles et Garçons), CADETTES, CADETS.**

Article 2 : Le classement se fait par points. C'est l'athlète qui marque plus de points toutes catégories confondues entre le 1^{er} janvier et le 30 juin qui **REMORTE LE TROPHEE DE L'ANNEE.** Les premier, deuxième et troisième de chaque catégorie reçoivent également une récompense.

Article 3 : A la vue des **RESULTATS DANS CHAQUE MANIFESTATION** disponibles sur le site de la FFA, des points sont attribués.

3-1 : Dans une épreuve non cotée dans la table de la FFA (notamment cross), un **NOMBRE DE POINTS** est attribué selon la formule suivante :

B = 100 x	NP - PL	PL est la PLACE occupée par l'athlète au classement de l'épreuve
	NP	NP est le NOMBRE de PARTICIPANTS de la catégorie de l'athlète classés dans l'épreuve. B est le NOMBRE DE POINTS qui s'ajoute au total de points déjà acquis par l'athlète dans classement du trophée

(Exemple : l'athlète classé 10^{ème} dans un cross auquel 200 athlètes de sa catégorie ont participé marque 48 POINTS, comme celui qui se classe 1^{er} sur 25)

En cas de classement commun pour deux ou plusieurs catégories d'âges distinctes, tout(e) athlète de catégorie inférieure à la catégorie la plus élevée se voit attribuer une bonification de **TROIS POINTS SUPPLÉMENTAIRES** par catégorie qui le (la) sépare de cette catégorie.

3-2 : Dans une épreuve cotée dans la table de la FFA, notamment sur PISTE ou EN SALLE, est attribué un **NOMBRE DE POINTS EGAL A LA COTE DE CHAQUE PERFORMANCE REALISEE, LUE DANS LA TABLE DE COTATION FFA** de la catégorie de l'athlète, **DANS LA LIMITE DES TROIS MEILLEURS RESULTATS, PLUS CELUI D'UN EVENTUEL RELAIS.** Les séries, demi-finales et finales d'une même épreuve sont considérées comme une seule épreuve. Le résultat pris en compte est le meilleur obtenu au cours de l'épreuve, En cas de **PARTICIPATION A UN RELAIS, CHAQUE RELAYEUR(SE)** est crédité(e) de **LA COTE CORRESPONDANT A LA PERFORMANCE DU RELAIS.**

Article 4 : Lors de **CHAMPIONNATS (1) INDIVIDUELS** (Départementaux, Régionaux, Nationaux, Internationaux...) une **PLACE SUR LE PODIUM** donne lieu à une bonification de :

- 10 POINTS** pour le **CHAMPION ou la CHAMPIONNE,**
- 4 POINTS** pour le ou la deuxième,
- 2 POINTS** pour le ou la troisième,

Cette bonification est multipliée par **2** si le titre en jeu est de niveau **AU MOINS REGIONAL.**

Article 5 : Lors de **CHAMPIONNATS (1) PAR EQUIPES** (Départementaux, Régionaux, Nationaux, Internationaux...) une **PLACE SUR LE PODIUM** donne lieu à l'attribution à chaque membre de l'équipe d'une bonification égale au quart de celle qui aurait été attribuée en épreuve individuelle.

Article 6 : Le **NOMBRE DE POINTS ATTRIBUE PAR EPREUVE** est **ARRONDI AU POINT SUPERIEUR.**

Article 7 : Pour **TOUTE INDISCIPLINE** ou **NON RESPECT DES REGLES SPORTIVES,** le représentant officiel du club (entraîneur ou dirigeant) peut **PENALISER** tout(e) athlète impliqué(e), en cours d'entraînement ou de compétition de **UN POINT PAR ACTION SANCTIONNABLE** (au cours d'une même journée, un même athlète peut être pénalisé de plusieurs points).

Article 8 : Tout(e) athlète peut contester une décision devant le bureau du club qui, après avoir entendu les différentes parties, prend une décision sans nouvel appel possible.

(1) Pour être considérée comme Championnat, une compétition doit donner accès à un titre OFFICIEL de Champion(ne). Par exemple, un meeting n'est pas considéré comme un championnat.